

ÉTABLISSEMENT DE LA CARTE D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES PAR LES COMMUNES

Un démarrage à pas lents

Depuis lundi dernier, l'établissement de la carte d'immatriculation des véhicules (carte grise) à Alger a été confié aux communes. Une opération qui démarre lentement, l'opinion publique reste mal informée.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Hier à l'APC d'Alger-Centre, les guichets dédiés à l'établissement des cartes grises étaient relativement vides. Peu de citoyens sont apparemment au courant de cette nouvelle procédure mise en place par le ministère de l'Intérieur en collaboration avec les Collectivités locales. Objectif : désengorger les daïras et poursuivre le processus de modernisation du service public.

«Depuis le début de cette opération, lundi 2 novembre, notre commune a délivré uniquement huit cartes grises», a indiqué le président de l'APC d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache.

Et pourtant, toutes les mesures ont été mises en place pour la réussite de cette opération. «L'espace a été aménagé au sein de l'état civil où sept postes ont été dédiés à l'établissement de ce document et sept de nos

agents ont été formés pendant 20 jours à la daïra de Sidi-M'hamed. Le service est connecté avec le ministère de l'Intérieur, tel est le cas d'ailleurs pour le service du passeport et celui de la carte d'identité nationale», précise cet élu. Seulement, le manque d'information reste avéré, constate-t-il.

Abdelhakim Bettache estime que le «transfert» de ce service vers les communes nécessite une «importante» campagne médiatique. Et de rappeler que le lancement de l'opération de l'établissement du passeport par les APC a été précédé par «une vague campagne d'information qui a duré près d'un mois».

S'agissant des délais de délivrance de la carte d'immatriculation des véhicules, le président de l'APC d'Alger-Centre assure qu'ils ont été considérablement réduits. «Pour une vente-achat d'un véhi-



On ne se bouscule pas aux guichets.

cule dans la wilaya d'Alger, la carte grise est établie en un quart d'heure. Si la demande émane de l'extérieur de la wilaya d'Alger, le document est délivré entre 48 heures à 36 heures», explique-t-il.

De son côté, le chef de service d'état civil à l'APC d'Alger-Centre,

Kadri Abdelhamid, précise que le service des cartes grises est ouvert de 8h jusqu'à 18h, à l'exception du vendredi. «Les sept agents formés vont à leur tour former sept autres afin d'assurer les deux brigades de 8h jusqu'à 13h et de 13h jusqu'à 18h. Dans le

cas d'un rush, une troisième brigade prendra le relais jusqu'à 23h», dit-il.

Toujours dans l'objectif de faciliter et d'améliorer la prestation du service, il précise qu'un guichet de légalisation des actes de vente a été installé dans le service des cartes grises.

«Prochainement, un réseau sera mis en place afin d'accéder au registre national de l'état civil. Il permettra de supprimer les extraits de naissance aux demandeurs», dit-il.

Le chef de service d'état civil à l'APC d'Alger-Centre rappelle par ailleurs, que 3 276 passeports ont été délivrés par sa commune, et ce, depuis le lancement de l'opération le 7 septembre dernier. «Nous délivrons entre 80 et 90 passeports par jours. D'ailleurs, l'APC d'Alger-Centre est classée première en matière du nombre de passeports établis».

Quand aux cartes d'identité nationale, il indique que 800 cartes ont été délivrées depuis début octobre.

Ry. N.

MODERNISATION ET REDÉPLOIEMENT DU SECTEUR FERROVIAIRE

Satisfaction de Boudjema Talai

Une satisfaction totale a été affichée par le ministre des Transports M. Boudjema Talai après sa visite effectuée hier aux ateliers de la SNTF, sis au Caroubier à l'est de la capitale. En improvisant un point de presse en marge de sa visite d'inspection en compagnie de l'ambassadrice d'Autriche, Boudjema Talai a mis en exergue les efforts déployés par les responsables du secteur.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le ministre des Transports veut donner un nouveau souffle au secteur du transport ferroviaire. Sa sortie algéroise d'hier est intervenue après celle effectuée dans la wilaya de Béjaïa.

Dans cette dernière, il a exprimé sa colère suite aux multiples retards enregistrés dans la réalisation de certains projets inscrits dans le cadre de la modernisation du secteur ferroviaire. Hier, le premier responsable du département du secteur des transports a de nouveau appelé les travailleurs et responsables de la SNTF «pour redoubler d'efforts à même de donner à cette entreprise publique la place qui est la sienne».

Pour arriver à ce but, la SNTF doit revoir toute sa politique de gestion et présenter au voyageur un service performant «du point de vue sécurité, ponctualité, temps de voyage, prise en charge et modernisation des voies et des wagons». Dans cette optique, l'Etat a engagé, a-t-il rappelé, «un programme très important de rénovation et d'entretien du matériel roulant, tout en portant la vitesse des trains à au moins 220 km/h sur tout le réseau, afin de rivaliser avec les autres moyens de transport, du moins pour ce qui est de la durée du voyage».

Dans le même cadre, M. Talai a instruit les gestionnaires de la SNTF à se tourner davantage vers le transport des marchandises en rappelant qu'en 1990, la SNTF transportait environ 4 millions de tonnes de marchandises diverses

par an, puis, à cause de l'insécurité durant les années de braise, ce tonnage a commencé à dégringoler jusqu'à ne représenter qu'un infime pourcentage des marchandises transportées à travers le territoire national, pour atteindre actuellement près de 13 millions de tonnes seulement.

Le ministre des Transports avait plaidé dernièrement pour que la SNTF redouble d'efforts afin de reconquérir son passé d'antan, en estimant que «nous devons au moins multiplier par trois ce tonnage et nous investir dans tous les

domaines (agricole, industriel, phosphates, hydrocarbures, produits miniers...), en appelant les gestionnaires de la SNTF à développer cette activité, notamment pour les produits miniers, agricoles et énergétiques afin d'atteindre un objectif de 20 à 30 millions de tonnes de marchandises transportées au lieu des 13 millions de tonnes actuellement.

Lors d'une visite d'inspection aux ateliers de maintenance, de stationnement et nettoyage des trains électriques, le ministre des Transports, Boudjema Talai a annoncé la signature d'une convention entre la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la société suisse Stadler en vue d'établir un partenariat pour le montage et la maintenance de rames de trains en Algérie. Selon lui, cette «convention qui devrait



Boudjema Talai lors de sa visite à la SNTF.

être conclue la semaine prochaine vise à créer une joint-venture entre les deux entreprises selon la règle 51/49. Elle se chargera en premier lieu de la maintenance des rames de trains avant de passer au mon-

tage en Algérie». Il est à rappeler que la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) devrait se transformer en société par actions (Spa) à partir de 2019.

A. B.

MOUNIA MESLEM À BOUIRA :

«Multiplier les cellules de proximité de solidarité pour la rationalisation des aides»

«J'insiste sur la nécessité de multiplier de telles cellules à travers les daïras de la wilaya surtout celles qui possèdent le maximum de communes rurales, afin que chaque dinar sorti de la caisse de solidarité du ministère, aille vraiment aux nécessiteux».

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, qui était hier en visite dans la wilaya de Bouira, a beaucoup insisté sur la rationalisation des dépenses. Une façon pour elle de sensibiliser les cadres de son secteur que, même si l'Etat continue à être généreux envers cette catégorie de la société que sont les nécessiteux, le temps de dépenses à tout-va est révolu. D'ailleurs, la ministre a insisté sur ce point à l'occasion de l'inauguration d'une cellule de

proximité de solidarité qui se trouvait au chef-lieu de la wilaya et qui couvre trois daïras : Bouira, Haizer et El Hachimia qui totalisent sept communes avec une population qui avoisine les 200 000 habitants.

La ministre qui écoutait la responsable de cette cellule qui lui présentait les missions de cette structure, dont entre autres l'élaboration de la carte sociale de chaque commune, le repérage des poches de pauvreté, le ciblage des besoins des populations, l'accompagnement des personnes démunies pour les faire bénéficier des aides dans le cadre d'actions de développement social et de solidarité, etc., a insisté pour que l'opération de création de telles cellules de proximité soit élargie à l'ensemble de la wilaya afin que la wilaya et le ministère de la Solidarité nationale aient une carte sociale réelle pour que les aides soient octroyées aux véritables nécessiteux. Une opération qui

devrait se généraliser à l'échelle nationale en ces temps de vaches maigres. Pour rappel, ces cellules de proximité de solidarité, créées par décret exécutif n°2000-37 du 7 février 2000, disposent chacune d'une équipe pluridisciplinaire comportant un médecin, un sociologue, un psychologue, un assistant social, femme ou homme, un ingénieur agronome ou un économiste en fonction de la zone d'intervention de la cellule de proximité et de solidarité et enfin, un chauffeur.

Cela étant, rappelons que dans le cadre de cette visite, M^{me} Mounia Meslem a eu à inaugurer un centre psychopédagogique pour enfants attardés mentaux, avant de visiter le Centre d'aide par le travail ou CAT, un centre psychopédagogique et une école des sourds-muets à Bouira.

Y. Y.